



# Vivre à Boisseuil

L'actualité de votre ville - Bulletin municipal N°73 mai 2014



# Vivre à Boisseuil



Vacances de Printemps : séjour dans le Cantal



ALSH : Atelier Informatique et Cuisine



Vacances de Printemps : sortie « Les Loups de Chabrières »



Classe de neige Février 2014

# Editorial du Maire



Le 23 Mars vous nous avez renouvelé votre confiance et nous vous en remercions très chaleureusement. Il est vrai que nous n'avons pas souffert de beaucoup de concurrence mais pour les nouveaux élus c'est toujours un moment d'émotion intense. Nos engagements pour ce nouveau mandat ont été construits avec sérieux et toujours avec l'esprit de ne pas promettre l'impossible. Le travail entrepris, depuis plusieurs

années avec les différentes équipes qui m'ont accompagnées ; de modernisation, de développement de notre commune vont pouvoir se poursuivre avec la même détermination et cette nouvelle équipe s'est déjà mise au travail, consciente de la lourde tâche qu'elle avait à gérer dorénavant.

Pour les collectivités, malheureusement, cette dynamique d'investissement et d'amélioration que nous menions depuis plusieurs années va être quelque peu ralenti par la crise qui frappe toujours notre pays. Un effet les dotations pour l'exercice 2014 pour Boisseuil font apparaître une baisse significative de nos ressources de près de 10 %. Cet handicap va nous amener à réfléchir sur certaines orientations mais aussi à analyser en profondeur notre fonctionnement afin de trouver des leviers qui pourraient nous

permettre de faire des économies. C'est cet examen de la situation que nous avons entrepris avec sérénité, ceci dans le but de ne pas pénaliser nos efforts en matière d'aménagement et en ayant toujours à l'esprit que notre commune évolue et que nous devons adapter et poursuivre ses équipements.

C'est la mission que vous nous avez confié, soyez assurés que nous la conduirons avec efficacité avec le souci d'un développement cohérent et harmonieux de notre commune, tout en maintenant le bon équilibre financier dont nous bénéficiions.

En vous renouvelant nos remerciements.

Bien cordialement

**Le Maire, Conseiller général,  
Jean-Louis NOUHAUD**

## LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



Absents sur cette photo : Philippe JANICOT, Sandrine SAZERAT, Renée LAPLAGNE, Sylvie PERRIER

### Bulletin Municipal « Vivre à Boisseuil » N° 73 - mai 2014

Directeur de la publication :  
Jean-Louis NOUHAUD, Maire de Boisseuil.

Groupe de Rédaction :  
Agnès PELMOINE, Martine ASTIER, Michel DEBAYLE, Nicole DUGUET, Marie-Hélène MAURIN

Publicité, Maquette, Impression :  
GRAPHICOLOR - pao@graphicolor87.com  
05 55 79 17 60

Tirage à 1400 exemplaires.

### SOMMAIRE

■ Edito.....	3
■ Conseils municipaux .....	4
■ Infos Limoges Métropole....	14
■ Enfants .....	15
■ Ecoles.....	18
■ Culture / Animation .....	19
■ Sports.....	21
■ Autres associations .....	26
■ Etat civil.....	27

**25 FEVRIER 2014**

## ■ REVISION DU PLU - AVENANTS AU MARCHE

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération en date du 7 février 2012, il avait été autorisé à signer le marché public de services concernant la révision générale du plan local d'urbanisme avec l'entreprise SARL HFG « D'un territoire à l'autre » pour un montant de 20 400,00 € HT, soit 24 398,40 € TTC et la SARL EcoSAVE pour un montant de 4 800,00 € HT, soit 5 740,80 € TTC.

Le décret du 23 août 2012 a introduit la procédure d'« examen au cas par cas » pour déterminer l'éligibilité à évaluation environnementale de certains documents d'urbanisme, dont les PLU. Dans le cadre de la révision en cours du PLU de Boisseuil, l'autorité environnementale (DREAL) devra obligatoirement être consultée dans le cadre de cette nouvelle procédure. La réalisation de ce dossier de consultation de l'autorité environnementale par les bureaux d'études n'était pas prévue dans le marché initial.

Pour ce faire une modification du contrat initial, conclu avec les bureaux d'études Hélène Gauzentes Territoires et EcoSAVE, est nécessaire. Un avenant d'un montant de 800,00 € H.T. soit 960 € T.T.C. avec l'entreprise Hélène Gauzentes Territoires et un avenant d'un montant de 1200,00 € H.T. soit 1440,00 € T.T.C. avec EcoSAVE doivent être validés.

Le montant du marché, avenants inclus, est par conséquent porté à 27 200,00 € H.T. soit 32 539,20 € T.T.C.

## ■ PRET GRATUIT DE L'ESPACE DU CROUZY

### 5 AVRIL 2014 – CULTURE AU GRAND JOUR

Le Conseil municipal accepte la mise à disposition gracieuse de l'Espace Culturel du Crouzy, du vendredi 4 avril à 8h au dimanche 6 avril à 6h, afin d'y organiser le concert d'ouverture de la Culture au Grand Jour (Gaëtan Roussel), le samedi 5 avril 2014.

## ■ PRET GRATUIT DE L'ESPACE DU CROUZY

### 21 MAI 2014 – ASSOCIATION HORIZONS CROISES

Le Conseil municipal accepte la mise à disposition gracieuse de l'Espace du Crouzy à l'association Horizons Croisés, du mardi 20 mai 2014 à 8h au jeudi 22 mai 2014 à 4h, afin d'y organiser le concert de Julien Doré le 21 mai.

L'Association Horizons Croisés assurera l'organisation et la prise en charge de l'ensemble des frais. En contrepartie, elle encaissera la billetterie.

## ■ ESPACE DU CROUZY : CONVENTION ASSOCIATION HORIZONS CROISES

Le Conseil Municipal accepte que l'Association Horizons Croisés de Limoges, organise les spectacles suivants entre mars et mai 2014 :

- « Fred Wesley and the J.B.'s » concert – mardi 18 mars 2014
- « Ayo » concert – mercredi 26 mars 2014
- « Arthur H » lecture musicale – mercredi 9 avril 2014
- « Camille Bazbaz » concert – mercredi 28 mai 2014

La participation financière demandée par l'association Horizons Croisés pour ces spectacles s'élève à 21 441,12 €.

Pour chaque spectacle, l'Association Horizons Croisés bénéficiera de la mise à disposition gratuite de l'Espace du Crouzy et assurera l'organisation et la prise en charge de l'ensemble des frais. En contrepartie, elle encaissera la billetterie. Par ailleurs, les habitants de la commune peuvent pour ces spectacles, bénéficier d'un tarif préférentiel.

## ■ RECRUTEMENT D'INTERMITTENTS DU SPECTACLE POUR L'ESPACE DU CROUZY

Pour respecter la réglementation sur la durée hebdomadaire du travail et compte tenu des dépassements d'horaires récurrents de l'agent communal pour faire face aux sollicitations liées à l'Espace du Crouzy, il est proposé au Conseil municipal de conventionner avec deux intermittents du spectacle réguliers pour les événements hors programmation mairie.

Les deux intermittents rencontrés ont fait une proposition écrite pour un tarif horaire de 19€ net, pour un minimum de 3h de travail.

La Commune se chargerait d'employer l'intermittent du spectacle et répercuterait le coût employeur sur le locataire de l'Espace du Crouzy.

Les plages horaires d'intervention des intermittents du spectacle étant les suivantes : 3 heures, 4h, 6h, 8h, 10h et 12h, il est proposé au Conseil municipal d'adopter les tarifs suivants :

Temps de travail	Salaire brut	Charges patronales	Coût total 2014 technicien son et/ou lumière
3h	77 €	50 €	127 €
4h	104 €	67 €	171 €
6h	150 €	95 €	245 €
8h	199 €	125 €	324 €
10h	251 €	161 €	412 €
12h	303 €	197 €	500 €

Ces tarifs remplacent ceux votés lors du Conseil municipal du 26 novembre 2013, pour la mise à disposition d'un technicien (prestation technique sonorisation, prestation éclairage, montage scène et équipements) soit 36 € / heure pour les habitants ou entreprises de la commune et 72 € / heure pour les extérieurs à la commune.

## ■ ESPACE DU CROUZY - MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DE TECHNICIENS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal a décidé la mise à disposition gratuite des salles municipales aux associations communales, dans la limite de 4 journées par année civile, dont 2 journées maximum pour l'Espace du Crouzy.

Certaines associations, lors de ces mises à disposition de locaux et particulièrement à l'Espace du Crouzy, organisent des spectacles nécessitant la mise en place de la régie son et/ou de la régie lumière.

Par délibération en date du 13 février 2013, le Conseil municipal avait décidé de ne pas assurer gratuitement la mise à disposition d'un technicien municipal pour ce type de prestations aux associations.

Certaines représentations nécessitent un nombre d'heures élevé de présence d'un technicien son et lumière en raison des nombreuses répétitions et du spectacle en lui-même.

Il est proposé au Conseil municipal d'imposer le recours à des intermittents du spectacle aux associations lorsque le temps nécessaire à la préparation des spectacles organisés excède le temps de travail hebdomadaire de l'agent municipal.

Conformément à la délibération précédente, le tarif de mise à disposition d'un technicien son et/ou lumière au profit des associations serait de 127 € pour 3 heures, 171 € pour 4h, 245 € pour 6h, 324 € pour 8h, 412 € pour 10h et 500 € pour 12h.

## ■ CESSION DE LA MAISON DU BOURG A L'ODHAC

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que par délibération en date du 3 juin 2013 il avait été autorisé à exercer le droit de préemption urbain afin d'acquérir les parcelles cadastrées

# Conseils municipaux

AN n°62 et 63 d'une surface totale de 697m<sup>2</sup> comprenant un immeuble à usage d'habitation et des parkings couverts à l'arrière.

L'exercice de ce droit de préemption est conditionné par la mise en œuvre d'un projet urbain consistant en la réalisation de logements collectifs sociaux et d'un local postal en rez-de-chaussée.

Par délibération en date du 10 juillet 2013, le Conseil municipal a décidé de céder les parcelles cadastrées AN n°62 et 63 à l'ODHAC afin de lui confier la réalisation de ce projet.

L'opération de construction de six logements locatifs sociaux et d'un local commercial sera réalisée sur ces terrains par l'ODHAC après démolition des bâtiments existants au cours des années 2014-2015.

La Commune s'engage à acheter à l'ODHAC la surface construite destinée à recevoir un local commercial situé en rez-de-chaussée du bâtiment.

## ■ ALSH : DEMANDE AGRÉMENT POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS À PARTIR DE 3 ANS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) municipal est agréé pour accueillir les enfants à partir de 4 ans.

Devant la demande croissante des familles, dépourvues de moyens de garde pour les mercredis après-midi (multi-accueil saturé, assistants maternels n'ayant pas assez d'agrément en périscolaire) et compte tenu de la mise en service d'un bâtiment neuf et adapté, il est envisageable d'accueillir, au centre, les enfants dès 3 ans (rentrée septembre 2014).

Ceci permettrait au Multi-Accueil de libérer des places de crèche et de satisfaire les familles de Boisseuil.

Le Conseil municipal de valider cette demande de modification.

## SÉANCES DU 30 MARS 2014 ET DU 28 FÉVRIER 2014

### ■ ELECTION DU MAIRE

Chaque conseiller municipal a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 22
- majorité absolue : 12

Ont obtenu : Mr Jean-Louis NOUHAUD (22 suffrages)

Mr Jean-Louis NOUHAUD ayant obtenu la majorité des voix, a été proclamé Maire.

## ■ DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création de six postes d'adjoints :

- 1<sup>er</sup> adjoint : chargé des bâtiments et des travaux
- 2<sup>ème</sup> adjoint : chargé des finances
- 3<sup>ème</sup> adjoint : chargé de la culture et de la gestion des salles communales
- 4<sup>ème</sup> adjoint : chargé de la vie scolaire, de l'enfance et de la jeunesse
- 5<sup>ème</sup> adjoint : chargé de la voirie et des réseaux
- 6<sup>ème</sup> adjoint : chargé des sports, de la vie associative et de la communication.

## ■ ELECTION DES ADJOINTS

La liste de candidats est la suivante :

- Mr ZBORALA Bernard, 1<sup>er</sup> adjoint
- Mme GOUMILLOU Agnès, 2<sup>ème</sup> adjoint ;
- Mr VINCENT François, 3<sup>ème</sup> adjoint ;
- Mme SAZERAT Sandrine, 4<sup>ème</sup> adjoint ;
- Mr JANICOT Philippe, 5<sup>ème</sup> adjoint ;
- Mme PELMOINE Agnès, 6<sup>ème</sup> adjoint.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 23
- majorité absolue : 12

La liste ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

- |                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| ■ Mr ZBORALA Bernard   | 1 <sup>er</sup> adjoint  |
| ■ Mme GOUMILLOU Agnès  | 2 <sup>ème</sup> adjoint |
| ■ Mr VINCENT François  | 3 <sup>ème</sup> adjoint |
| ■ Mme SAZERAT Sandrine | 4 <sup>ème</sup> adjoint |

- Mr JANICOT Philippe 5<sup>ème</sup> adjoint
- Mme PELMOINE Agnès 6<sup>ème</sup> adjoint

M. le Maire précise qu'il attribuera par arrêté municipal à Mr Stéphane MERILLOU une délégation spéciale chargée des affaires sociales et des nouvelles technologies.

## ■ DESIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de mettre en place les différentes commissions communales. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer les commissions suivantes et désigne les responsables et les membres qui les composent :

### Commission des Finances :

- Agnès GOUMILLOU
- Philippe BOURDOLLE
  - Michèle DEBAYLE
  - Nicole DUGUET
  - Marie-Laure LALEU
  - Danièle MERGNAC (Non élue)

### Commission des Travaux Bâtiments

#### Communaux : Bernard ZBORALA

- Brigitte CAILLAUD-FROMOLHZ
- Michèle DEBAYLE
- Christian DOUDARD
- Sylvie PERRIER

### Commission Travaux Voirie et Réseaux :

#### Philippe JANICOT

- Olivier AUROY
- Christian DOUDARD
- Bernard SAUVAGNAC
- Frédéric SCHOENDORFF
- Jacques TROUVAT (Non élue)

### Commission Urbanisme et Développement

#### Economique : Pascal EJNER

- Marie-Laure LALEU
- Renée LAPLAGNE
- Pascal VIANELLO

### Commission Nouvelles Technologies :

#### Stéphane MERILLOU

- Bernard SAUVAGNAC
- Pascal VIANELLO

### Commission des Affaires sociales : Stéphane MERILLOU

- Martine ASTIER
- Michèle DEBAYLE
- Pascal EJNER
- Marie-Laure LALEU

### Commission Environnement :

- Bernard SAUVAGNAC
- Nicole DUGUET
  - Pascal VIANELLO
  - Frédéric SCHOENDORFF
  - Catherine BASCOUL (Non élue)
  - Joël LARROQUE (Non élu)
  - Maryse LENCROZ (Non élue)
  - Dominique PEYROT (Non élue)

### Commission Enseignement et Vie Scolaire :

#### Sandrine SAZERAT

- Brigitte CAILLAUD-FROMOLHZ
- Michèle DEBAYLE
- Marie-Laure LALEU
- Marie-Hélène MAURIN

### Commission sports : Agnès PELMOINE

- Martine ASTIER
- Philippe BOURDOLLE
- Sylvie PERRIER
- Bernard SAUVAGNAC
- Jean-Pierre DEBAYLE (Non élu)

### Commission Culture : François VINCENT

- Brigitte CAILLAUD-FROMOLHZ
- Pascal EJNER
- Marie-Laure LALEU
- Stéphane MERILLOU

### Commission Communication Presse et Bulletin

#### Municipal : Agnès PELMOINE

- Martine ASTIER
- Michèle DEBAYLE
- Nicole DUGUET
- Marie-Hélène MAURIN

### Groupe travail PLU : Jean-Louis NOUHAUD

- Olivier AUROY
- Christian DOUDARD
- Philippe JANICOT
- Bernard ZBORALA

### Commission des Jeunes : Philippe BOURDOLLE

- Martine ASTIER
- Brigitte CAILLAUD-FROMOLHZ
- Marie-Hélène MAURIN

# Conseils municipaux

**Commission d'Appel d'Offres (C.A.O) :**  
(en application des articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics)  
(convocations en recommandé avec AR)

- Trésorerie Principale - Chabanais 87260 Pierre Buffière
- DIRECCTE - Pôle C - 2 allée Saint Alexis BP 13203 – 87031 Limoges Cedex

Président : Jean-Louis NOUHAUD

## 3 titulaires :

- Philippe BOURDOLLE
- Agnès GOUMILLOU
- Bernard ZBORALA

## 3 suppléants :

- Michèle DEBAYLE
- Christian DOUDARD
- François VINCENT

## Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S):

- Renée LAPLAGNE
- Stéphane MERILLOU
- Agnès PELMOINE
- François VINCENT

Autres membres :

- représentant UDAF
- représentant FNATH : Bernard FAUCHER
- représentant du Canton de Pierre Buffière : Martine ASTIER
- représentant Secours Populaire : Camille LAJAUMONT

## Délégués au Centre d'Animation Communale :

- Martine ASTIER
- Philippe BOURDOLLE
- Marie-Hélène MAURIN
- Agnès PELMOINE
- Bernard SAUVAGNAC
- Sandrine SAZERAT

## Délégués au Comité de Jumelage :

- Brigitte CAILLAUD-FROMOLHZ
- Nicole DUGUET
- Renée LAPLAGNE

1 suppléant : Sylvie PERRIER

**Elu référent auprès de la Jeunesse et des Sports pour le Projet Educatif Territorial :**  
Sandrine SAZERAT

**Elu référent auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour le Contrat Enfance Jeunesse :**  
Sandrine SAZERAT

## DESIGNATION DES COMMISSIONS EXTRA-COMMUNALES

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de désigner les représentants titulaires et suppléants auprès des associations et syndicats intercommunaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer les délégués suivants :

**Délégués à l'association SIPRAD :** (Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile)

- Titulaire : Martine ASTIER
- Suppléant : Stéphane MERILLOU

**Délégués au FACLIM :** (Fonds d'Art Contemporain du Limousin) :

- 2 Titulaires :
- François VINCENT
  - Brigitte CAILLAUD-FROMOLHZ

**Délégués au SIEPAL :** (Syndicat Intercommunal d'Etude et de Programmation de l'Agglomération de Limoges) :

- 1 titulaire : Michèle DEBAYLE
- 1 suppléant : Christian DOUDARD

**Délégués au Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse en Haute-Vienne :**

- 1 titulaire : François VINCENT
- 1 suppléant : Marie-Laure LALEU

**Délégués au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable « VIENNE BRIANCE GORRE »**

## 2 titulaires :

- François VINCENT
- Bernard ZBORALA

## 2 suppléants :

- Martine ASTIER
- Michèle DEBAYLE

**Délégués au Syndicat Energies Haute Vienne (SEHV) :**  
1 titulaire : Philippe JANICOT  
1 suppléant : Olivier AUROY

**Délégué à l'Agence Technique Départementale de la Haute-Vienne (ATEC 87)**  
1 titulaire : Bernard ZBORALA

**Correspondant défense :** Philippe JANICOT

## ■ REGULARISATION DE VOIRIE – CHEMIN DE LANGEAS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les propriétaires des parcelles cadastrées section AN n°5, 158, 159, 160, AC n°70 et AC n°183 ont sollicité le transfert de propriété à la commune de la voirie desservant leurs propriétés situées chemin de Langeas.

Il est proposé une acquisition par la commune à 1€ symbolique par parcelle. Le transfert de propriété interviendra après réalisation de l'assise du chemin par les propriétaires : travaux de reprofilage, d'empierrement de la voie et d'évacuation des eaux pluviales.

Le revêtement bi-couche incomberait à la commune au vu des travaux réalisés au préalable. Les frais de notaire seraient à la charge des vendeurs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'acquérir les parcelles suivantes :
    1. AN n°5 d'une surface de 258 m<sup>2</sup> appartenant à M. et Mme Patrick et Audrey MACHADO au prix de 1 € symbolique,
    2. AN n°158 d'une surface de 160 m<sup>2</sup> et AN n°160 d'une surface de 320 m<sup>2</sup> appartenant à Daniel SEIGNARBIEUX au prix de 1€ symbolique,
    3. AN n°159 d'une surface de 120 m<sup>2</sup> appartenant à M. et Mme Dahmane BEL HADJ au prix de 1 € symbolique,
  - AC n°70 d'une surface de 597 m<sup>2</sup> appartenant en indivision à M. et Mme Eric et Céline SEGUIN et à M. et Mme Robert LESCURE au prix de 1€ symbolique,
  - AC n°183 d'une surface de 255 m<sup>2</sup> appartenant à M. Jean MASSY au prix de 1€ symbolique,
- autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette transaction ;
  - dit que les travaux de réalisation de l'assise

du chemin incombe aux propriétaires actuels ;  
■ dit que les frais de notaire seront entièrement supportés par les propriétaires vendeurs.

## ■ DESIGNATION DU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLÉANT

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'issue du scrutin du 23 mars 2014, il a été élu conseiller communautaire auprès de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole. Le siège de délégué supplémentaire, appelé à intervenir en cas de vacance définitive du siège de titulaire a été attribué à Mme Agnès GOUMILLOU.

Toutefois, en application de l'art. L5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsqu'une commune ne dispose que d'un seul conseiller communautaire, un conseiller communautaire suppléant appelé à participer avec voix délibérative aux réunions de l'organe délibérant en cas d'absence temporaire du conseiller titulaire doit être désigné par le Conseil municipal. Cet élu doit être le conseiller municipal du même sexe que le titulaire, élu sur la même liste municipale et qui n'est pas conseiller communautaire. La fonction de conseiller suppléant ne peut être confiée au deuxième de cette liste, cette personne étant, du fait de la règle de parité imposée par l'art. L273-9 du Code électoral, de sexe opposé à la tête de liste.

Il s'agit donc de M. Bernard ZBORALA, 3<sup>ème</sup> de liste, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne M. Bernard ZBORALA en tant que conseiller communautaire suppléant auprès de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole.

## ■ DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu l'installation du Conseil municipal en date du 30 mars 2014,

Considérant que la commune fait partie de la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole (CALM),

Considérant que la CALM est membre du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) en représentation substitution de

# Conseils municipaux

la commune de Boisseuil pour la compétence aménagement et entretien des berges de rivières ;

Vu les statuts dudit syndicat,

Il convient de désigner un élu titulaire et un élu suppléant qui pourraient être élus par le Conseil Communautaire de Limoges Métropole pour représenter la commune au SABV.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne :

- Titulaire : Olivier AUROY ;
- Suppléant : Philippe JANICOT.

## ■ DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les missions indiquées ci-dessous :

1. D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
2. De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
3. De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
4. D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire,
5. De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5000 € par sinistre.

De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 5000 € H.T. ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 20%, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

M. le Maire rendra compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal

des décisions prises en vertu de la présente délégation de pouvoir (art. L 2122-23 du CGCT).

## ■ ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES ET ELUS DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

Monsieur le maire indique au Conseil municipal que l'Association des Maires et Elus du département de la Haute-Vienne, seule section départementale représentative de l'Association des Maires de France, a été constituée le 15 décembre 1967.

Cette association qui regroupe les 201 communes du département a pour but, en dehors de toutes questions partisanes :

- l'étude, au point de vue économique, administratif, technique et financier de toutes les questions qui intéressent l'administration des communes et leurs rapports avec les pouvoirs publics et la population ;
- la création de liens de solidarité et d'entraide entre les maires du département ;
- l'information de ses adhérents afin de leur faciliter l'exercice de leurs fonctions ;
- la défense des intérêts et des droits des municipalités ;
- la protection matérielle et morale des magistrats municipaux ;
- le développement et l'extension des libertés communales.

L'Association des Maires et Elus du département de la Haute-Vienne, dont le siège est fixé à la Mairie de Limoges est ouverte à tous les élus du département de la Haute-Vienne, sans distinction d'opinion. Elle bénéficie des prestations offertes aux maires par l'Association des Maires de France qui l'informe, dans les meilleurs délais, de ses actions et des négociations menées avec les ministères intéressés et l'associe étroitement à la vie et à l'action de ses instances dirigeantes.

Afin que les Maires et Elus de ce département fassent entendre leur voix et que leurs intérêts communs soient mieux compris et mieux défendus, il est proposé au Conseil municipal de maintenir l'adhésion de la commune à l'Association des Maires et Elus du département de la Haute-Vienne pour la durée du mandat, et de l'autoriser à régler la cotisation annuelle, calculée sur la base de 0,1907 € par habitant en 2014 soit 538,54 €.

## ■ LOGICIEL DE POINTAGE DES GARDERIES ET FORMATION DU PERSONNEL : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que dans le cadre des aides à l'équipement et la formation à des logiciels de gestion pour les ALSH, EAJE et RAM, la Caisse d'Allocations Familiales peut intervenir pour aider au financement de l'informatisation du système de pointage des garderries et pour la formation du personnel sur le logiciel.

La CAF finance à 80% de son coût le module de pointage sur tablettes tactiles destiné aux ALSH. Celui-ci permet de relever les heures d'arrivées et de départ des enfants, et offre une possibilité de chargement automatique dans le logiciel de facturation.

La CAF prend également en charge une partie du coût de formation des personnels et d'accès supplémentaires au réseau.

Il est donc proposé d'autoriser le maire à solliciter l'octroi d'une subvention auprès de la CAF, et à signer tous les documents relatifs à ces demandes de financement.

## ■ DISPOSITIF « PASSEURS D'IMAGES » : MISE EN PLACE D'ATELIERS PERISCOLAIRES

Le dispositif « passeurs d'images » porté par la DRAC, la DRDJS et la Région Limousin lance un appel à projet concernant la mise en place d'ateliers vidéo pour les enfants. Dans le cadre des ateliers périscolaires organisés autour du cinéma et de la vidéo sur l'année scolaire 2014-2015, il est proposé d'autoriser le maire à solliciter l'octroi d'une subvention auprès de la DRAC, la DRDJS et le Conseil Régional du Limousin, et à signer tous les documents relatifs à ces demandes de financement.

## ■ SAISON CULTURELLE 2E SEMESTRE 2014

Monsieur François Vincent présente au Conseil Municipal le programme de la saison culturelle à l'Espace Culturel du Crouzy de septembre à décembre 2014, comme suit :

- 4<sup>ème</sup> entretiens de Boisseuil : venue d'un conférencier, pour une participation financière estimée à 4000,00 €;
- un spectacle dans le cadre du festival des Francophonies en Limousin avec 2 représentations les 2 et 3 octobre 2014, pour une participation financière de 6000,00 € ;

- trois spectacles dont deux concerts, organisés par l'Association Horizons Croisés de Limoges, et réalisation d'une plaquette de l'Espace du Crouzy pour une participation financière de 24 000,00 €.

Pour chaque spectacle, l'association des Francophonies en Limousin et l'association Horizons Croisés bénéficieront de la mise à disposition gratuite de l'Espace du Crouzy et assureront l'organisation et la prise en charge de l'ensemble des frais liés aux spectacles. En contrepartie, elles encaisseront la billetterie. Par ailleurs, les habitants de la commune peuvent pour les spectacles organisés par l'association Horizons Croisés, bénéficier d'un tarif préférentiel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accepte le principe de l'organisation par l'association des Francophonies en Limousin de deux représentations d'un spectacle les 2 et 3 octobre 2014 et moyennant une participation financière de la commune à hauteur de 6 000,00 €, étant précisé que la billetterie reste au profit de l'association ;
- accepte le principe de l'organisation par l'Association Horizons Croisés de trois spectacles aux conditions ci-dessus et moyennant une participation financière de la commune à hauteur de 24 000,00 €, étant précisé que la billetterie reste au profit de l'association ;
- donne au maire l'autorisation de signer les conventions à intervenir avec l'association des Francophonies en Limousin et l'association Horizons Croisés ;
- s'engage à inscrire les dépenses au budget de l'année 2014 ;
- d'une manière générale donne au maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

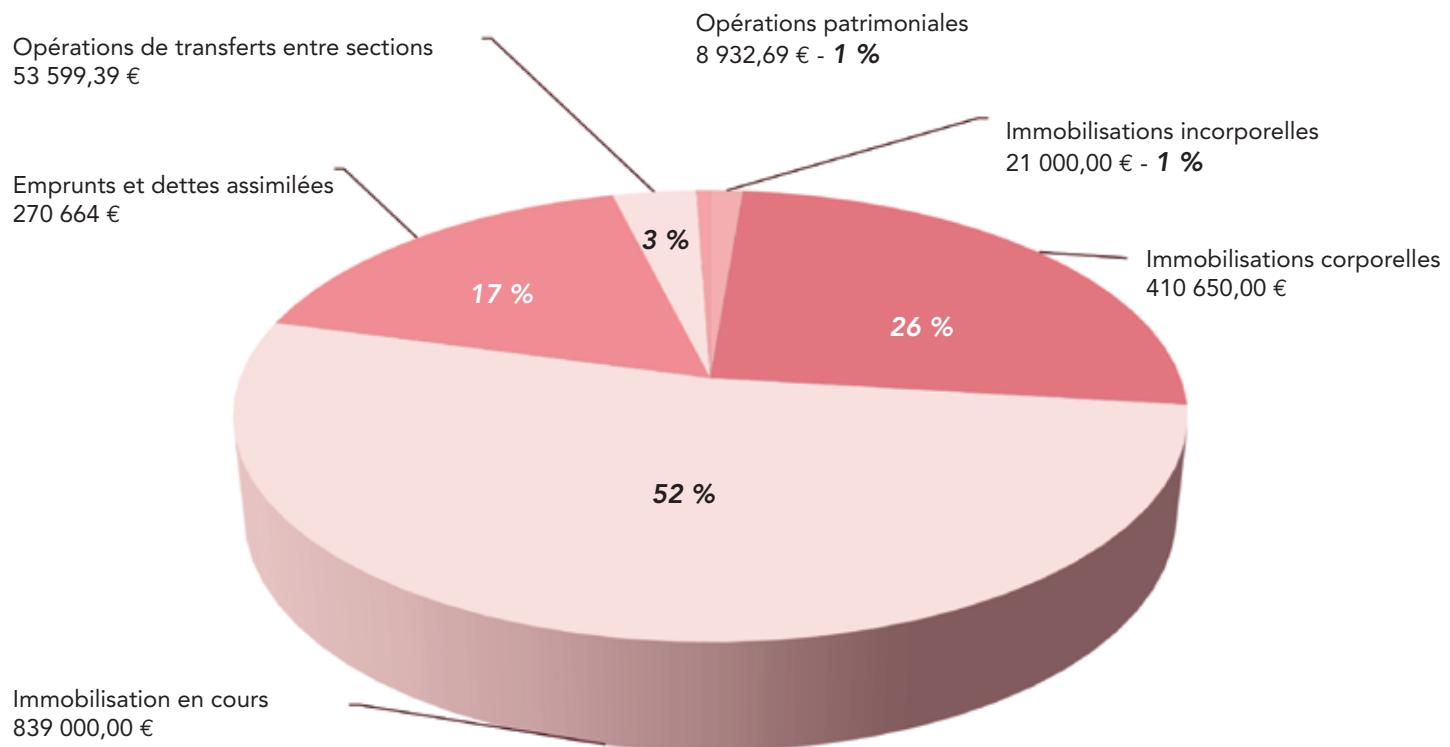
## ■ ORGANISATION D'UN VIDE GRENIER – CLUB HAND BALL – 6 SEPTEMBRE 2014

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est saisi d'une demande du Club de Hand Ball de Boisseuil, pour l'organisation d'un Vide-Grenier le samedi 6 septembre 2014 sur le parking du gymnase.

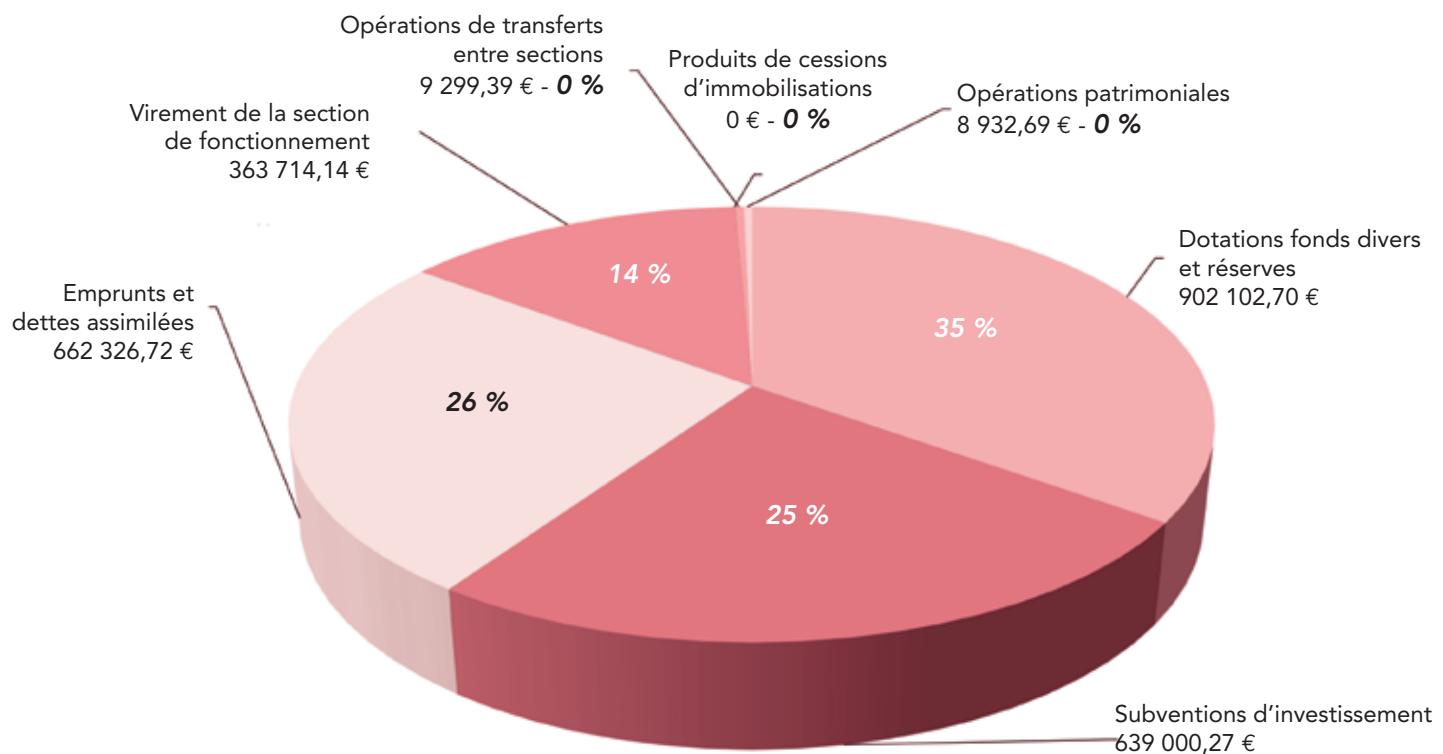
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne l'autorisation à cette association d'occuper le parking du gymnase afin d'organiser un vide grenier le samedi 6 septembre 2014.

# Conseils municipaux

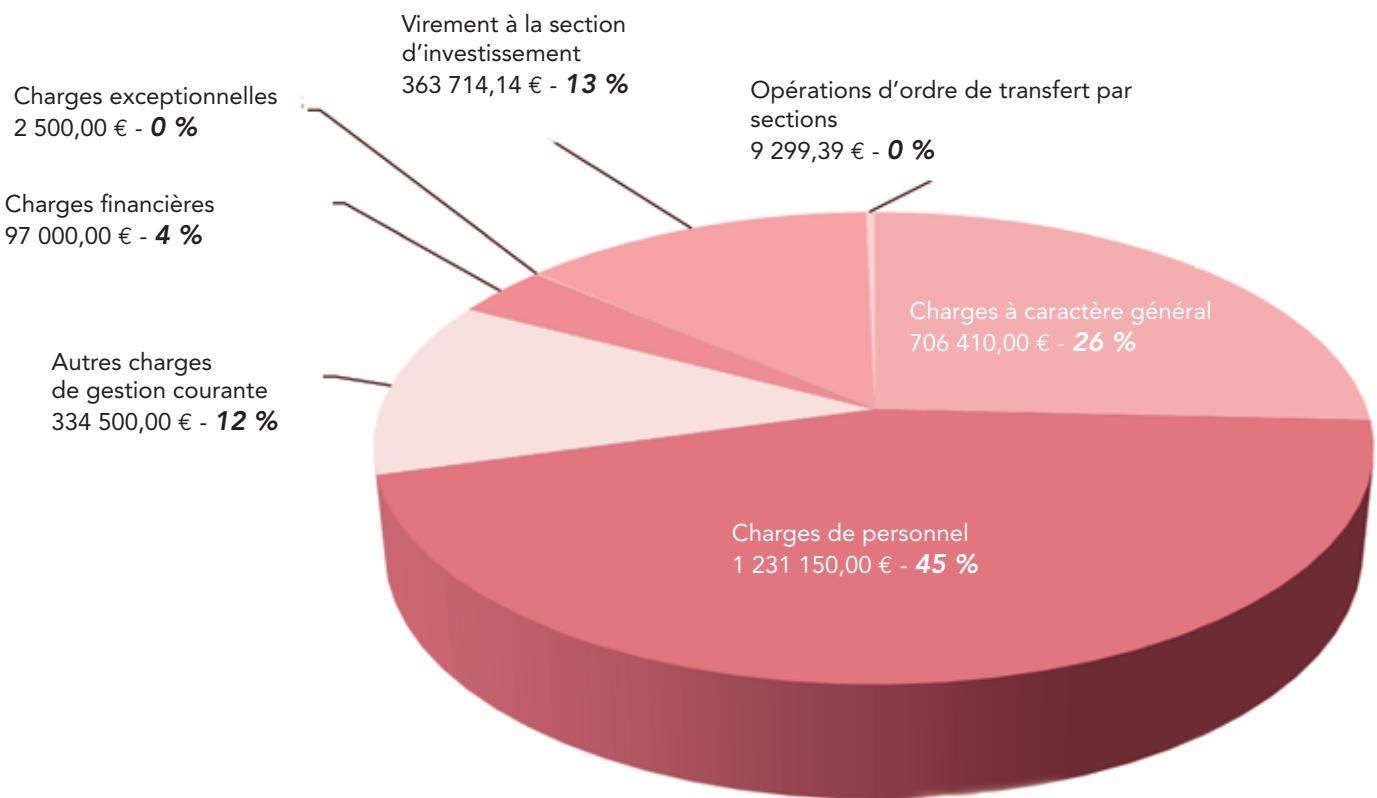
## ■ INVESTISSEMENT 2014 - DÉPENSES



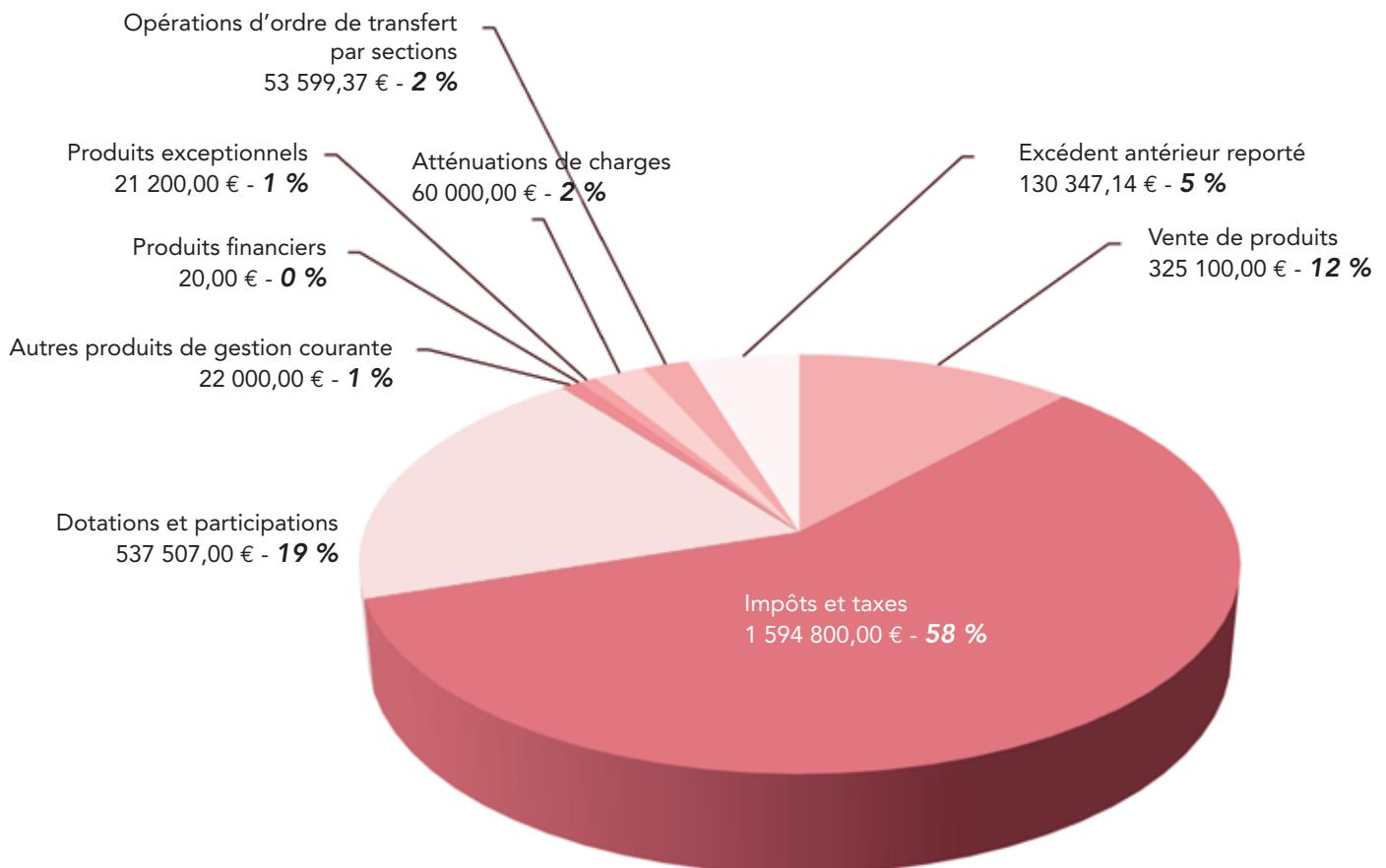
## ■ INVESTISSEMENT 2014 - RECETTES



## ■ FONCTIONNEMENT - DÉPENSES



## ■ FONCTIONNEMENT - RECETTES



# Limoges Métropole

Monsieur Gérard Vandenbroucke, maire de Saint-Just-le-Martel, a été élu *Président de la Communauté d'agglomération Limoges Métropole*.

Les 54 conseillers ont élu 13 vice-présidents et 12 secrétaires (membres du bureau) :

## VICE-PRÉSIDENTS

Bruno GENEST	1 <sup>er</sup> vice-président (Condat-sur-Vienne)
Gilles BEGOUT	2 <sup>ème</sup> vice-président (Isle)
Isabelle BRIQUET	3 <sup>ème</sup> vice-président (Le Palais-sur-Vienne)
Jean-Paul DURET	4 <sup>ème</sup> vice-président (Panazol)
Pierre COINAUD	5 <sup>ème</sup> vice-président (Limoges)
Claude BRUNAUD	6 <sup>ème</sup> vice-président (Bonnac-la-Côte)
Alain DELHOUME	7 <sup>ème</sup> vice-président (Saint-Gence)
Emile-Roger LOMBERTIE	8 <sup>ème</sup> vice-président (Limoges)
Gaston CHASSAIN	9 <sup>ème</sup> vice-président (Feytiat)
Jacques MIGOZZI	10 <sup>ème</sup> vice-président (Rilhac-Rancon)
Guillaume GUERIN	11 <sup>ème</sup> vice-président (Limoges)
Pascal ROBERT	12 <sup>ème</sup> vice-président (Verneuil-sur-Vienne)
Vincent LEONIE	13 <sup>ème</sup> vice-président (Limoges)

## SECRÉTAIRES

Yvette AUBISSE	1 <sup>er</sup> secrétaire (Solignac)
Claude COMPAIN	2 <sup>ème</sup> secrétaire (Peyrilhac)
Jacques ROUX	3 <sup>ème</sup> secrétaire (Eyjeaux)
Bernard THALAMY	4 <sup>ème</sup> secrétaire (Aureil)
Jean-Louis NOUHAUD	5 <sup>ème</sup> secrétaire (Boisseuil)
Jean-Noël JOUBERT	6 <sup>ème</sup> secrétaire (Veyrac)
Jean-Marc GABOUTY	7 <sup>ème</sup> secrétaire (Couzeix)
Jean-Claude CHANCONIE	8 <sup>ème</sup> secrétaire (Le Vigen)
Marie-Anne ROBERT-KERBRAT	9 <sup>ème</sup> secrétaire (Limoges)
Sarah GENTIL	10 <sup>ème</sup> secrétaire (Limoges)
Philippe REILHAC	11 <sup>ème</sup> secrétaire (Limoges)
Jean-Marie LAGEDAMONT	12 <sup>ème</sup> secrétaire (Limoges)

## LE ROYAUME DES ENFANTS

Depuis septembre 2013, le groupe des « grands du centre de loisirs » expérimente le permis à point. Ce code de bonne conduite permet de mettre en place des règles de fonctionnement avec les enfants, de partager, d'échanger et de conseiller autour de thèmes tels que la violence verbale et physique.

Notre objectif est d'amener les enfants à fixer les règles, et à les faire appliquer. Basée sur la communication et l'explication cette méthode implique également un suivi des familles puisqu'elles voient évoluer le compte de points des enfants. Ceux-ci pouvant perdre ou regagner des points au gré de leur comportement. L'équipe pédagogique note les fruits de cet échange, les enfants apprennent à échanger et à trouver d'autres modes d'expression. Ils demandent, argumentent et commencent apprécier ce nouveau mode de fonctionnement.

Ce projet répond totalement aux objectifs du centre qui s'articulent autour de 3 items : RESPECT, ENGAGEMENT, DECOUVERTE.

### Séjours d'été :

Le service animation propose aux enfants de Boisseuil et Eyjeaux les destinations suivantes :

■ du 7 au 11 juillet, séjour à St Pardoux pour les enfants de 8 à 11 ans (CE2/CM1/CM2), catamaran, baignade, jeux, séjour en camping, pension complète à la base nautique.

Coût du séjour 100 € (arrhes 30 €)  
(test Ban obligatoire)

■ du 15 au 18 juillet Séjour à St Pardoux pour les enfants de 6 à 8 ans (CP/CE1/CE2), course d'orientation, baignade, jeux, séjour en camping, pension complète à la base de Saint Pardoux. Coût du séjour 80 € (arrhes 30 €)

■ du 16 au 18 juillet Séjour à St Pardoux pour les enfants de 4 à 6 ans, (Ms/Gs/Cp), baignade, jeux séjour en camping, pension complète à la base de Saint Pardoux. Coût du séjour 60 € (Arrhes 30 €)

■ du 21 au 25 juillet Séjour Ado, programme et destination à définir entre ados.

Coût du séjour 175 € (arrhes 51 €)

### Inscription et renseignements :

05 55 06 10 30 - [alsh@mairie-boisseuil87.fr](mailto:alsh@mairie-boisseuil87.fr)



### Stages :

Les stages sont proposés au même tarif que le centre de loisirs en fonction des revenus et de la composition de la famille. Ce sont des activités proposées sur toute la semaine, elles sont encadrées par des spécialistes. Le programme complet des stages sera disponible courant mai sur notre site internet.

#### ■ STAGE « SPORT DE PLEIN AIR »

■ Du 7 au 11 juillet, 7/11 ans, (Ce1/Ce2/Cm1/Cm2) 12 places. Test de natation obligatoire  
Kayak, aviron, escalade, tir à l'arc, VTT, orpaillage, mini raid ...  
Base nautique du Palais sur Vienne

#### ■ STAGE DE HAND

■ du 15 au 18 juillet, 8/12 ans, 12 places

- Matin de 10h à 12h Découverte du Hand au gymnase avec les membres de l'association de Hand Ball de Boisseuil,
- Après-midi : Jeux, Fresque, quizz, vidéos... sur le hand

#### ■ STAGE « SPORTS DE RAQUETTES »

■ Du 25 au 29 août, 8 /14 ans, (CE2/CM1/CM2/collège) 8 places

- Matins de 10h à 12h cours de tennis avec Cédric Charnaillat moniteur diplômé, membre du tennis club de Boisseuil.
- Après-midi : badminton, tennis de table, quizz, jeux de 14h à 16h.

Pour retrouver les programmes, les photos et les documents d'inscription : <http://www.boisseuil87.fr/education-et-culture-2/centre-de-loisirs>



# Les Enfants

## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS / PARENTS « CROQUE LUNE »

### ■ SÉANCES D'ÉVEIL MUSICAL AVEC L'INTERVENTION D'ANNE RATSIMBA.

Deux groupes ont été constitués pour participer à des thématiques sur quatre séances à l'issue desquelles un enregistrement audio sera effectué. En clôture, le vendredi 16 mai, les assistants maternels et les enfants des deux groupes se présenteront mutuellement leurs créations. Les familles des enfants et leurs assistants maternels sont invités à venir partager ce moment.

### ■ SÉANCES DE MOTRICITÉ AU GYMNASSE

Les ateliers de motricité au gymnase de Boisseuil se poursuivent en partenariat avec le multi-accueil « Sucre d'Orge et Galipettes ». Ces temps sont très fréquentés. Ils sont ouverts aux parents sur inscriptions auprès de l'animatrice du RAM.

Pour toute information relative aux temps collectifs, aux temps de motricité au gymnase, aux réunions à thèmes ouvertes aux assistants maternels et aux parents, n'hésitez-pas à contacter l'animatrice. Parents, futurs parents, le RAM vous est ouvert pour obtenir les listes des assistants maternels agréés ayant des disponibilités sur les communes de Boisseuil, Le Vigen et Solignac. Un suivi de recherche vous sera proposé avec envoi des listes actualisées en fonction



Séances de motricité au gymnase

des disponibilités communiquées par les assistants maternels.

Assistants maternels et parents employeurs, le RAM vous informe sur :

- vos droits et obligations en qualité d'employeur/ de salarié, sur les prestations CAF ; le calcul de la rémunération, des congés payés, la rupture du contrat...

- La déclaration de votre salarié à l'URSSAF et les éléments pour l'établissement de son bulletin de paie ;

Vous pouvez retirer au RAM des trames de contrats de travail, de projet d'accueil... tout document relatif à l'emploi d'un assistant maternel agréé ;

Les personnes intéressées par le métier d'assistant maternel peuvent venir s'informer au RAM en vue de faire une demande d'agrément.

Les assistants maternels souhaitant s'engager dans la validation des acquis et de l'expérience peuvent venir s'informer au RAM quant aux démarches à effectuer, à son contenu, à son déroulement.



Séances d'éveil musical avec l'intervention de Ruth Ratsimba.

**Sandrine Miramont, animatrice vous accueille en temps collectifs ouverts aux assistants maternels et enfants sur inscriptions : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h15 à 11h30.**

**Les temps de permanence sont ouverts : lundi de 13h à 18h ; mardi de 13h à 17h45 ; mercredi de 9h à 11h et vendredi de 15h à 17h.**

**Téléphone : 05 55 58 83 06**

**Courriel : ram@mairie-boisseuil87.fr**

## MULTI ACCUEIL SUCRE D'ORGE ET GALIPETTES NOUVEAU BUREAU / NOUVEAU CA

Le loto des écoles a eu lieu le samedi 1er février 2014 à l'espace du Crouzy. Cette année encore malgré une bonne participation, les bénéfices sont en légère baisse mais moins significative que l'année précédente. L'amicale laïque tient à remercier tous les généreux donateurs, qui ont permis la réalisation une fois de plus, cette soirée.

Nous tenons à rappeler que les bénéfices de toutes ces manifestations sont entièrement reversés aux écoles de Boisseuil, permettant ainsi d'apporter une aide au financement des sorties éducatives qui ont lieu tout au long de l'année scolaire.

L'amicale laïque a renouvelé l'organisation d'un rallye pédestre qui aura lieu le dimanche 18 mai 2014, celui-ci ayant été très apprécié lors de la première édition. Le rassemblement est prévu à 14h00 au local du Football Club de Boisseuil au stade. Nous tenons à remercier le club pour le prêt de leurs locaux. Ce rallye s'étendra sur une distance de 5 à 6 kms pour une durée moyenne de 2 heures, avec un ravitaillement à mi-parcours, parcours facile et ludique pour les enfants.

Retrouvez toutes nos informations sur le site de l'amicale :

<https://sites.google.com/site/amicaleboisseuil/>

## AMICALE LAIQUE DE BOISSEUIL

Le loto des écoles a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> février 2014 à l'espace du Crouzy. Cette année encore malgré une bonne participation, les bénéfices sont en légère baisse mais moins significative que l'année précédente. L'amicale laïque tient à remercier tous les généreux donateurs, qui ont permis la réalisation une fois de plus, cette soirée.

Nous tenons à rappeler que les bénéfices de toutes ces manifestations sont entièrement reversés aux écoles de Boisseuil, permettant ainsi d'apporter une aide au financement des sorties éducatives qui ont lieu tout au long de l'année scolaire.

L'amicale laïque a renouvelé l'organisation d'un rallye pédestre qui aura lieu le dimanche 18 mai 2014, celui-ci ayant été très apprécié lors de la première édition. Le rassemblement est prévu à 14h00 au local du Football Club de Boisseuil au stade. Nous tenons à remercier le club pour le prêt de leurs locaux.



Loto 2014

Ce rallye s'étendra sur une distance de 5 à 6 kms pour une durée moyenne de 2 heures, avec un ravitaillement à mi-parcours, parcours facile et ludique pour les enfants.

Retrouvez toutes nos informations sur le site de l'amicale :

<https://sites.google.com/site/amicaleboisseuil/>

## CLASSE DE NEIGE



Début février, les classes de CM1 de Mme Chantraine et de M. Chassain ont effectué un séjour en classe de neige à Morzine en Haute-Savoie.

Accompagnés par M. Hadjadj, Mme Chantraine et cinq animateurs périscolaires, les 47 enfants ont pu s'adonner aux joies de la vie en groupe et de la glisse avec un temps relativement clément.

Au cours de ces 5 jours, ils ont pu découvrir, en plus des pistes enneigées de Morzine, la station d'Avoriaz, la vallée d'Ardents avec ses cascades et ses igloos, une rencontre de hockey sur glace de nationale 1.

Merci aux généreux financeurs (commune de Boisseuil, amicale laïque, société Carrefour...) qui ont permis la réalisation de ce séjour, avec la participation bien sûr des familles.

## SAMU ET SMUR



Le SAMU « Service Aide Médicale Urgence » et SMUR « Service Mobile Urgence Réanimation » est venu à l'école le lundi 31 mars

2014 à 9h30.

Nous avons pu leur poser des questions et ils nous ont expliqué leur métier. Tout d'abord un numéro à connaître, **le 15**, il permet de joindre le SAMU en cas d'urgence. Pendant l'appel il faut préciser :

- le nombre de victimes
- l'âge des personnes
- le lieu de l'accident
- un numéro de téléphone ....

Ils ont en moyenne 440 appels par jour pour 50 personnes qui travaillent (ambulancier, infirmière, docteur ....) Soit deux équipes qui travaillent jour et nuit. Ils ont à leur disposition trois 4\*4, trois ambulances et un hélicoptère.

Pendant les interventions, ils n'ont pas le droit de casser des portes tant que les pompiers ou la police

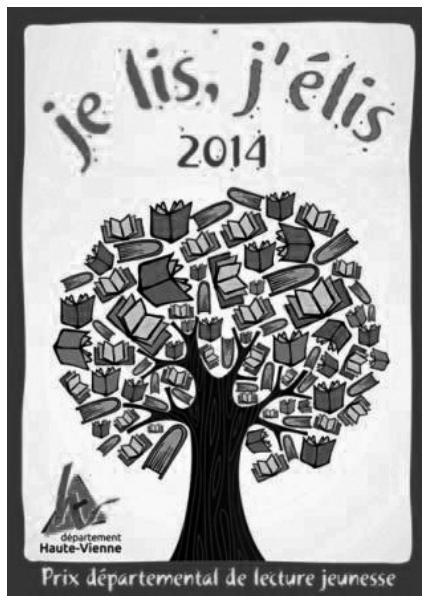
n'est pas présente et peuvent rouler vite que si c'est une urgence.



Ensuite, ils nous ont montré leurs matériels, une machine pour réanimer le cœur (elle permet de contrôler la vitesse du cœur et notre oxygène), les brancards et autres outils de travail.

Pour finir, ils nous ont fait pratiquer. Lucas est monté sur le brancard et Nathan a testé le défibrillateur.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



### CONCOURS JE LIS, J'ELIS 2014

Les enfants participent comme l'an passé pendant plusieurs mois au concours JE LIS J'ELIS organisé par la bibliothèque de prêts 87, soutenu par le Conseil Général.

La bibliothécaire travaille conjointement avec les enseignantes de deux classes du cycle 2 : Mme Vantaux et Mme Plazanet.

Les enfants ont approfondi 5 livres : La bonne humeur de loup gris de Gilles Bizouerne ; Je m'ennuie de Michael Ian Black ; Sans le A de Mikael Escoffier ; Drôle d'engin pour valentin de Géraldine Elschner ; les poulets guerriers de Catherine Zarcate.

Ils vont devoir élire très officiellement le titre de leur choix à la bibliothèque le mardi 6 mai.

Notre bibliothèque a été choisie pour faire l'objet d'un reportage qui sera mis en ligne sur le site du Conseil Général. Les enfants préparent sereinement mais très sérieusement cette manifestation.

6696 enfants participent, comme eux, en Limousin à cette élection .

**Le festival Coquelicotes** revient cette année avec une conteuse du Nord très chaleureuse et professionnelle. Ses contes sont comme la marée : « ils crient fort et ils caressent tendrement, ils sont vivifiants et ils surprennent, ils sentent bons et nous emportent. Ils sont toujours ce même retour vers les Choses de la vie... le temps, l'amour, le bonheur, les autres. »

Elle va ravir nos enfants de la maternelle mardi 20 mai avec le conte « gâteau tout chaud ».

La classe de Julie Reversat a offert un livre de poèmes à la bibliothèque.

Les enfants ont cherché chacun un poème qui leur plaisait et ont écrit pourquoi le poème choisi les touchait. Ils ont ensuite réalisé un recueil qu'ils ont illustré avec différentes techniques de peinture. Lors de leur venue à la bibliothèque, quelques enfants ont lu leur poème préféré à la bibliothécaire.



## COMITE D'ANIMATION COMMUNAL

Le 14 avril 2014 à 20h30, le CAC de Boisseuil s'est réuni en assemblée générale extraordinaire.

L'élection du conseil d'administration n'ayant pas été faite lors de l'assemblée Générale Ordinaire préférant attendre le résultat des élections municipales puis celles des représentants municipaux délégués au CAC.

L'assemblée a procédé à l'élection du conseil d'administration : lequel est élu à l'unanimité.

**Représentants de la Mairie** : Sandrine Sazerat et Agnès Pelmoine, adjointes au maire

Martine Astier, Philippe Bourdolle, Marie Hélène Maurin et Bernard Sauvagnac, conseillers municipaux

**Représentant du personnel communal** : Françoise Chauffier et Pascal Villautreix

Membres (adhérents) : Daniel Beladio, Françoise Maurin, Jean Pierre Debayle, Dominique Duchiron, Danièle Mergnac, Stéphanie Chapet, Marine Astier, Valérie Rollet, Melissa Fernandez, Aurélie Bonnaud-Deconchat, Joëlle Duché, André Maurin, Florian Astier, Michelle Debayle, Martine Picat,

Suivi de l'élection du bureau directeur : lequel est élu, également, à l'unanimité

**Présidente** : Mme Maurin Marie Hélène,

**Vice-président** : Mr Duchiron Dominique

**Vice-présidente** : Mme Bonnaud-Deconchat Aurélie,

**Président d'honneur** : Mr Nouhaud Jean Louis,

**Secrétaire** : Mme Duché Joëlle

**Secrétaire adjointe** : Mme Rollet Valérie

**Trésorière** : Mme Mergnac Danièle

**Trésorière adjointe** : Mme Astier Martine.

# Culture / Animation

Nomination de deux nouveaux vérificateurs (ceux-ci ne pouvant exercer leur fonction plus de 3 ans) Mme Françoise Maurin et Mme Catherine Clauzade sont donc remplacées par : Mr Bourdolle Philippe et Mme Fernandez Blanche.



## ■ MANIFESTATIONS PRÉVUES :

### ■ Vendredi 23 mai 2014 au Crouzy

Soirée organisée en partenariat avec l'association « Quo fai Pas De Mau » de Saint-Priest-Ligoure.

Dès 18H30 : Apéro concert avec le tzigane/ klezmer/swing quartet (Fred à l'accordéon, Amélie au violon ej-ce horo, sylvain à la guitare et Sam à la contrebasse)

## LES COMPAGNONS DU ROSEAU

L'association des Compagnons du Roseau est ravie de voir son effectif se maintenir. Elle compte désormais une centaine d'adhérents. Nous rappelons que l'association permet de découvrir le théâtre avec une troupe adulte et une troupe adolescente, mais aussi une chorale : « Poly'Songs », sous la baguette de Corinne Rouhaud.



## ■ RENDEZ-VOUS PRÉVUS

### ■ Côté Théâtre :

**Le 16 Mai**, les Compagnons du Roseau invite la troupe L'attraction à vent qui joue « Eau en poudre »

### ■ Côté Chorale :

**Le 24 Mai**, Concert à la Cathédrale de Limoges en faveur de l'association « France-Israël ».

Pendant ce temps-là les comédiens répètent, bricolent, construisent, créent, cousent pour vous concocter une belle représentation de Georges Feydeau « Tailleur pour dames ».

Quant aux ados de

« Théâtr'Express », leur crayon à la main avec un zeste d'imagination, s'essaient sur leur création sur « Les Mots »....

*Possibilité de manger sur place les fameuses Galettes complètes de Karen! Et les crêpes au caramel beurre salé!*

**A 21H00 : APARTES de la Compagnie singulière.**  
Réservations au : 06 87 76 70 82

### ■ Samedi 21 juin 2014 : fête de la musique

Sous l'initiative de « Bob expérience », un groupe Boisseuillais sympathique, qui souhaite se produire sur sa commune, le CAC organise une fête de la musique le samedi 21 Juin sous la Halle, dans le bourg de Boisseuil. Soirée amicale et familiale en perspective où tous les gens qui souhaitent participer sont les bienvenus !

### ■ Samedi 13 et dimanche 14 septembre 2014 : fête des escargots

**Samedi 13 septembre après-midi** : foulée des enfants et à 16h00 balades des escargots.

**Dimanche 14 septembre matin** : foulée des adultes

**Tout le week-end** : marché de pays, repas sous chapiteau, feu d'artifices, spectacles, animations, ...

### Contacts :

Marie Maurin - **06 87 76 70 82**

*Pour tous renseignements, ci-joint les différents contacts :*

### Chorale

Gisèle Toublanc - **05 55 30 27 94**  
Nicole Garillon - **06 81 94 44 34**

### Théâtre adulte

Anne Demars - **06 15 82 01 73**

### Théâtre ados

Marie Maurin - **06 87 76 70 82**  
Aurélie Bonnaud-Deconchat - **06 08 36 05 17**

## CERCLE JUDO BOISSEUIL

### Pré judo :

Depuis septembre, afin de s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires et de faciliter la tâche des parents : le Cercle Judo Boisseuil a modifié les horaires des cours et proposé de récupérer les enfants à l'école maternelle pour les conduire au gymnase : C'est une dizaine d'enfants que Patricia et Martine ont été chercher tous les mardi pour le cours du pré judo rejoignant au gymnase les autres enfants conduits par leurs parents.

De même, le CJB, s'est proposé d'animer un atelier péri scolaire le vendredi de 17h à 18h.

La première période a concerné les enfants du CE2 / CM1 / CM2.

La deuxième période a concerné les enfants du CP / CE1.

Et pour terminer la troisième période a concerné les enfants de l'école maternelle de plus de quatre ans.

Pour chaque section, Patricia et Martine récupèrent les enfants à l'école dès 16h30 pour les conduire au gymnase et ramènent les enfants à la garderie à 18h (sauf pour les enfants dont les parents peuvent venir les prendre au gymnase)

Nous mettons à disposition des kimonos et Patricia initie les enfants au judo ...

Les plus grands ont abordé les diverses chutes, vu quelques prises et retournements basiques et ont pu mettre à profit leur connaissance lors de leurs premiers randoris (combats)

Pour les plus jeunes, comme au cours du pré judo, les enfants apprivoisent le tatami (tapis de judo) de façon très ludique.

Pour rassurer les parents, nous avons dû expliquer le déroulement de ces cours :

Ces enfants ne font pas de chute : ils entrevoient le code moral du judo, apprennent à faire le salut du judoka, et s'initient au travers de jeux aux bases du judo.

A la fin de chaque session les enfants reçoivent un certificat attestant de leur formation.

S'il y a toujours de la demande, nous reconduirons la formule en septembre.



**Taïso :** mercredi de 19h 30 à 20h 30 (dès 16 ans ... sans limite d'âge)

Il est toujours possible de venir faire deux cours d'essai ou d'inviter un ami à venir découvrir le Taïso. Là aussi, pas de chute : à l'aide d'exercices d'assouplissements et d'étirements, en douceur mais efficacement, Patricia fait travailler tous vos muscles (même ceux que vous pensiez inexistant...la preuve en est certaines courbatures à l'issue des premiers cours)

**Tournoi annuel :** celui-ci a dû être annulé faute d'une bonne cohésion avec la programmation des autres tournois du département.

**La cérémonie de remise des ceintures** se fera le vendredi 27 juin 2014 à l'espace du Crouzy à 19 h en accord avec l'amicale laïque . A l'issue de cette cérémonie le CJB proposera des démonstrations de judo enfants et adultes. Les parents qui hésitent encore à inscrire leurs enfants au club sont invités à nous rejoindre ce soir-là.

### **Contacts**

Pierre Laurent (président) - **06 86 78 65 35**  
Martine Astier (trésorière) - **06 03 22 04 74**

### **DIVERSES ACTIVITÉS**

#### **Championnats par équipes hiver**

Par manque de compétiteur, la composition d'équipe féminine et jeune n'a pu être mise en place pour le championnat hiver sur la saison 2014.

Seule une équipe adulte homme a participé au championnat d'hiver.

## TENNIS

Quelques difficultés pour composer l'équipe certain weekend.

Avec une seule victoire l'équipe termine sixième sans démeriter. Toutes les rencontres se sont déroulées dans une bonne ambiance.

# Les Sports

## **Tennis à l'école**

Comme chaque année le club a signé la convention « Tennis à l'école »

Cette convention est établie entre le comité départemental de tennis de la Haute-Vienne, l'école élémentaire de Boisseuil et le club.

Cette prestation est assurée par un enseignant BE-SAP : Cédric CHARNAILLAT.

Cette découverte se dérouler en 6 séances les vendredis après-midi entre le 09 Mai et 27 Juin pour l'ensemble des élèves de CM1/CM2.

## **Rythmes scolaires**

D'autre part les ateliers Tennis mis en place dans le cadre de la réforme du temps scolaire (cycle de 10 séances le jeudi de 16h à 17h) donnent satisfaction à l'ensemble des enfants.

A l'occasion de la fin du 3eme cycle, le club organisera, pour l'ensemble des enfants des 3 cycles, une rencontre et un gouté afin de recueillir leurs impressions de manière à nous améliorer.

## **■ MANIFESTATIONS À VENIR :**

### **Championnats par équipes été**

Les championnats seniors masculins et féminins se dérouleront les dimanches du 04 mai au 01 juin 2014.

## **TENNIS DE TABLE**



Avec l'arrivée du mois de Mai, c'est la fin des championnats par équipe qui s'annonce. Nos 7 équipes engagées dans le championnat régional et départemental devront encore défendre les couleurs du TTB lors de la dernière journée (26 avril) pour connaître le bilan définitif de la saison 2013/2014.

Malgré l'arrivée d'un nouveau joueur, et la forte progression d'un jeune formé au club, le maintien de la R1 n'est pas encore acquis, mais nous conserverons deux équipes au niveau régional l'année prochaine. Nous regrettons quand même, que nos deux équipes

Une nouvelles fois seule une équipe homme est engagée.

Les matchs se déroulent le dimanche matin au gymnase à partir de 9 heures.

Vous êtes les biens venus pour venir les encourager.

## **Tournoi Saison 2014**

Notre tournoi annuel homologué FFT aura lieu du 30 mai au 22 juin 2014, il est ouvert en simple aux joueuses et joueurs de 4ème et 3ème série.

Nous limitons les classements à 15/1 par manque de structure couverte. Certaine année il est compliqué de boucler les épreuves avec les caprices de la météo. Nous espérons que la nouvelle équipe de la municipalité continuera à travailler très activement sur ce projet de couverture des courts.

L'ensemble des clubs sportifs de la commune en ont très rapidement besoin.

Vous pouvez vous engager dès maintenant auprès de :

Corinne MANDEIX - **05 55 06 95 63**

Jean Pierre DEBAYLE - **05 55 48 92 69 ou 06 87 02 72 04**

**Engagement :** 13€ seniors et 9€ jeunes périscolaire

le vendredi de 17h à 18h.

phares ne puissent pas jouer à domicile le samedi faute de disponibilité du gymnase, un handicap sérieux pour certains matchs décisifs qui se jouent donc « ailleurs », voire chez l'adversaire, limitant le nombre de spectateurs locaux. Le championnat départemental n'a lui aussi pas encore rendu son verdict mais on peut raisonnablement espérer la montée de deux équipes dans une division supérieure.

Globalement, c'est une bonne saison qui va s'achever, avec de bons résultats et surtout l'intégration de jeunes dans certaines équipes. En effet, les entraînements encadrés du mercredi, où se retrouvent près de 18 jeunes, ont permis à certains de franchir un palier et ainsi se lancer dans le grand bain des compétitions. Les jeunes restent la priorité du club, car c'est avec eux que l'avenir du club pourra s'écrire. Aurélien Boudenne en est le parfait exemple, devenu en quelques temps un des meilleurs joueurs du Limousin dans sa catégorie. Il se frotte au niveau national en individuel et tire vers le haut l'équipe de régionale 1. Si vous souhaitez découvrir le tennis de table, n'hésitez pas à pousser la porte des entraînements des adultes le mercredi et le vendredi. Ils sont toujours très prisés, les matchs s'enchaînent dans la bonne humeur et l'envie. 4 féminines participent à ces entraînements, et pourront peut-être l'année prochaine engager une équipe féminine si des nouvelles recrues arrivaient au club.

Avant de penser à la saison prochaine, le club s'active pour préparer son tournoi de la rentrée. Programmé comme tous les ans, le 1er week-end de septembre, celui du 7 septembre 2014 aura une saveur particulière, car nous fêterons les 30 ans du club sous les couleurs d'un nouveau logo déjà adopté. Cet anniversaire sera l'occasion de quelques surprises et comme d'habitude, ce tournoi est ouvert à tous : licenciés

et non licenciés, hommes et femmes, jeunes et plus anciens.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le site du T.T. Boisseuil régulièrement maintenu à jour

<http://pagesperso-orange.fr/CATT-Boisseuil/>

Des infos sont également disponibles sur le site de la commune.

Vous pouvez nous contacter aussi par téléphone au **05 55 06 19 77**.

## LE HANDBALL CLUB DE BOISSEUIL

Le 30 Mars dernier, le HBC Boisseuil était organisateur des 2ièmes Inter comités filles (-14 ans). Le Cher, les Yvelines, les Landes et bien sur la Haute-Vienne y étaient représentés. La compétition s'est déroulée au gymnase de Boisseuil dans un très bon esprit. Les filles de la Haute Vienne se sont qualifiées pour le troisième tour.

La saison 2013/2014 entre dans sa phase terminale. Si les résultats ne sont pas encore définitifs, il est néanmoins possible de faire un premier bilan.

■ **Les seniors Garçons** : Équipe évoluant en Excellence Régionale : Une saison difficile avec des blessés mais surtout des résultats insuffisants plaçant nos seniors 9<sup>ème</sup> de leur poule. Il leur reste encore une rencontre contre le club de Panazol qui malheureusement ne leur permettra pas de remonter dans le classement.

■ **Les seniors Filles** : Cette équipe qui évolue en pré Régionale, est pour le moment 1<sup>ère</sup> dans une poule de 7. Ce classement n'est pas encore définitif, il

faudra attendre la fin mai pour crier victoire. Nous les encourageons pour remporter les trois matches restant afin de confirmer leur position.

C'est bien les filles, nous comptons sur vous.

■ **Les – 17 ans Garçons** : Cette équipe évoluant en Excellence Régionale vient de terminer son championnat par deux victoires à l'extérieur. Constituée de jeunes avec un bon potentiel l'équipe a malheureusement montré un jeu trop irrégulier donnant des résultats très mitigés. Ils n'ont obtenu que la 5<sup>ème</sup> place.

■ **Les – 14 ans Garçons** : Équipe 1 évoluant en Excellence Régionale répond à toutes nos attentes. Elle dispute la 1<sup>ère</sup> place avec le LH87. Encore un match contre Rochechouart/St Junien pour conserver ou non la première place. Nous sommes de tout cœur avec eux pour la victoire.

Équipe 2 évoluant en Pré-régional, cette équipe composée de première année n'a malheureusement pas eu de résultats satisfaisants malgré un gros travail et une très forte évolution dans le jeu.



# Les Sports

■ **Les – 12 ans Mixte** : Grande déception pour nos jeunes qui ont du mal à s'entendre sur le terrain. Deux déclarations de forfait n'arrangent pas le classement. Il reste encore 3 matches pour finir la saison et prouver que le travail peut être payant.

■ **L'école de Hand (- 8 ans et – 10 ans Mixte)** : Constitués de 13 licenciés (dont 4 filles) et avec un taux de participation excellent tant aux entraînements qu'aux plateaux, nous pouvons annoncer à nos enfants que nous sommes très fiers d'eux. Ils ont pu participer à de nombreux plateaux et peuvent se préparer pour le Grand Stade qui aura lieu le 7 juin prochain à Saint Junien.

■ **Handball Loisir Mixte** : Très bonne nouvelle pour notre équipe Loisirs entraînée par notre « Mimi National » qui a vu son équipe grandir par le nombre

de licenciés. Ils ont organisés quelques rencontres tels qu'avec le Comité d' Entreprise de Carrefour, en finissant le tournoi par un repas commun ou encore avec l'équipe du Hand ensemble du LH87 mais aussi avec l'équipe loisirs de Bessines ou Panazol.

Le 8ième Carnaval'Hand n'a pas encore eu lieu mais nous espérons trouver une date disponible avant la fin de la saison.

L'Assemblée Générale du Club aura lieu le 28 juin 2014 à la salle polyvalente.

Notre 4<sup>ème</sup> Vide grenier aura lieu le 06 septembre 2014 sur le parking au-dessus du gymnase

## Renseignements

**05 55 06 19 77 ou 05 55 30 54 78**

Par mail à [hbc.boisseuil@sfr.fr](mailto:hbc.boisseuil@sfr.fr)

PJ : Rencontre de l'équipe Loisirs de BOISSEUIL contre le CE de Carrefour

## BOISSEUIL UNION CYCLISTE



« Un début de saison prometteur pour le BUC...»

A l'intersaison, ce fut la course !!! la course auprès des partenaires....En effet après l'arrêt de certains de nos partenariats 2013, il a fallu en rechercher de nouveaux, pour cette nouvelle saison nous notons l'arrivée de la Sarl DE OLIVEIRA, HAIRCOIF, KYRIAD Hôtel, Garage PREDIGNAC, qui rejoignent les fidèles de la première heure MASSY T.P. CARREFOUR et la Mairie. A cette occasion le maillot a été redessiné, et pour 2014 le vert original fait place au noir. Moins « flashy », plus « classe », nous espérons qu'il vous plaira.

Côté sportif, après un hiver très studieux, cyclos et coursiers en ce début de printemps sont au rendez-vous. Les cyclos, plus motivés que jamais participent tous les samedis aux randonnées UFOLEP, sur certaines de ces rando's, la forte mobilisation, a permis à notre club de revenir avec la coupe des clubs les plus représentés.

Chez les coursiers, le début de saison est plus que prometteur, victoires et podiums sont déjà aux rendez-vous, de bons augures pour la suite.

La très attendue sortie annuelle dans les Pyrénées aura lieu à l'occasion du weekend de l'ascension, et cette année, c'est Bagnères de Luchon qui nous accueillera.

Port de Ballés, Portillon, Peyresourde, Menté, Superbagnères sont au programme, encore un bien joli millésime.

Le 7 juin aura lieu la Limousine cyclo, en 2014 cette cyclosportive fête ses 25 ans. A cette occasion 2000 cyclistes sont attendus, ce sera l'événement cyclo de l'année pour notre région. 20 Bucistes vous représenteront, malheureusement le parcours ayant été changé, nous ne passerons plus sur la commune !!! A n'en pas douter une très belle journée de vélo nous attend.

## Contact

Frédéric - **06 36 80 01 35**

[boisseuil.uc@laposte.net](mailto:boisseuil.uc@laposte.net)

## BOISSEUIL FOOTBALL CLUB

La saison qui s'achève a été marquée par des hauts et des bas, des espérances et des déceptions, mais c'est aussi ça le sport ! Lorsque vous lirez cet article, le sort des équipes seniors sera écrit et nos équipes de jeunes défendront les couleurs de Boisseuil lors des tournois de fin de saison.

### ■ CÔTÉ TERRAIN

- **Chez les jeunes** : Le club a réussi cette saison engagé au moins une équipe dans chaque catégorie avec notamment la création d'une équipe U19. Nos jeunes pousses, dont certains découvrent le football, prennent plaisir à se retrouver à l'entraînement pour parfaire leur technique et à jouer le samedi pour le plus grand plaisir de leurs entraîneurs et celui des parents, leurs premiers supporters. Niveau performance, soulignons le bon début de saison des U13 qui ont accédé au championnat Elite, et des U15 qui évoluent en championnat District Honneur après avoir terminé en tête de leur poule au cours de la première phase.
- **Chez les Seniors** : On dénombre une quarantaine de joueurs qui sont répartis dans les deux équipes engagées en championnat. Au niveau résultat les deux équipes jouent le haut du tableau avec l'ambition de jouer l'année prochaine à l'étage supérieur.
- **Chez les Vétérans** : Un groupe de joueurs heureux de se retrouver sur et en dehors du rectangle vert, et prêt à donner main forte lors de l'organisation de manifestations.

### ■ DERNIERS ÉVÉNEMENTS

- **Galette du club** : Le samedi 18 Janvier dernier le BFC a invité tous ses licenciés, partenaires et sponsors à partager des galettes au foyer du club. Un bon nombre d'entre eux ont répondu présent et se sont souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année.
- **Repas dansant** : Le samedi 12 Avril dernier le club a organisé un repas dansant à l'Espace du Crouzy. Au menu un moule-frite qui a été apprécié par les quelques 200 personnes présentes qui ont ensuite pu se déhancher sur la piste de danse avec la très bonne animation du DJ. Au final cette nouvelle édition a été une réussite et c'est donc une expérience qui sera certainement renouveler la saison prochaine. Remerciements aux bénévoles qui ont amplement contribué à ce succès.

### ■ PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

- **Tournoi U11-U13** : Le jeudi 8 mai 2014 le club organisera au stade à partir de 13h45 son traditionnel tournoi réservé aux catégories U11 et U13. Une ving-

taine d'équipes du département seront présentes.

- **Plateau U9** : Le samedi 17 mai 2014 le club organisera au stade à partir de 17h00 un plateau en semi-nocturne consacré aux catégories U7, U8 et U9.
- **Tournoi Vétérans** : Le vendredi 13 juin 2014 le club organisera au stade à partir de 19h00 son traditionnel tournoi pour les Vétérans.
- **Assemblée Générale** : L'Assemblée Générale du club se tiendra le vendredi 20 juin 2014 à partir de 19h00 au foyer du club. Y sont conviés tous les licenciés et toutes les personnes souhaitant s'investir dans la vie du club.

#### Contacts

Pour plus de renseignements sur le BFC n'hésitez pas à nous contacter.

#### Président

Joël Villautreix - **06 75 53 97 04**

#### Internet

Retrouvez nous sur internet aux adresses suivantes  
<http://boisseuifc.kazeo.com> calendriers et résultats au quotidien de chaque équipe du club.  
<http://boisseuifc.footeo.com> compte-rendu des matchs et photos des derniers événements.

*Sachez que le BFC est toujours à la recherche de joueurs et de bénévoles (éducateur, dirigeant même débutant) pour encadrer aux mieux toute ses équipes de U9 à Seniors.*

*Si vous aimez le football et que vous vibrez devant les matchs de la Coupe du Monde au Brésil, alors n'hésitez pas à franchir le pas. Rejoignez le club pour pratiquer votre sport favori, vous y serez toujours bien accueilli !*



# Autres associations

## ARTICLE THE AU FIL

Lors de la réunion des deux groupes (mardi et vendredi) du 6 décembre 2013, il a été proposé aux adhérentes de l'Atelier Thé au fil un quiz sur les légumes anciens (crosne, panais, rutabaga, topinambour, betterave potagère, navet, radis noir, salsifis) afin de pouvoir diversifier notre alimentation.

Pour chaque légume, nous avons vu leur présentation, leur saisonnalité, comment bien les choisir, leur mode de conservation et de préparation. Des brochures sur les légumes anciens et sur des recettes ont été ensuite distribuées.

A la fin de la présentation, nous avons dégusté un gâteau de patates douces préparé par Bernadette.

Ensuite, les personnes inscrites à l'échange de coussinets de Noël sont arrivées avec leur petit ouvrage emballé, il leur a été attribué un numéro. Chacune a ainsi tiré un numéro et s'est vu remettre le coussinet correspondant.

Un nouvel échange a été proposé pour Juin lors de notre repas annuel : l'ouvrage sera un needleroll (pique-aiguilles en forme de papillote).

**Nous remercions toutes les participantes pour s'être impliquées dans cet échange de Noël !**



*Si vous souhaitez partager votre passion autour du fil, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Les dates de réunion, salle au-dessus de la crèche de Boisseuil, sont les suivantes :*

- Mardi 6 et 27 mai, Mardi 3 et 17 juin (14h30 – 17h00)
- Vendredi 16 et 23 mai, Vendredi 13 et 20 juin (20h30 – 23h00)

Contact :

**05 55 06 95 46 ou 05 55 10 14 76**

## CLUB DES AINES



Le moral a été lu par la secrétaire suivie du bilan financier développé par le trésorier.

Trois démissions ont eu lieu au sein du bureau et les nouveaux membres élus à l'unanimité sont :

- **Trésorier : POULET Robert**
- **Trésorière adjointe : GAUMOT Bernadette**
- **1<sup>ère</sup> secrétaire adjointe : MARTIN Suzanne**
- **2<sup>ème</sup> secrétaire adjointe : FAUCHER Suzanne**

De très bonnes galettes des rois accompagnées par un excellent cidre ont clos la réunion.

Le dimanche 9 février 2014, un petit salé a ravi nos papilles préparé par notre traiteur habituel.

A Feytiat, à la salle Brassens, le Mercredi 2 avril 2014, nous étions nombreux à écouter et à regarder le spectacle « Les joyaux de l'Amérique Latine » haut en couleurs, en danses, en musique et en chansons avec la bonne humeur et la joie de vivre communicative de la troupe.

Le Dimanche 27 avril 2014, nous sommes partis de Boisseuil avec les Voyages Massy pour Saumur pour nous faire découvrir « le printemps des Ecuyers du Cadre Noir », l'excellence de l'équitation académique française. De nombreux tableaux ont conjugué la quintessence de l'art équestre avec des chefs d'œuvre de grands compositeurs. Ecole de dressage, d'élégance et de respect entre l'animal et l'homme.

### Quelques dates à retenir :

- 11 mai 2014 : Repas Paëlla
- 15 juin 2014 : Tourisme et gastronomie à St Nectaire
- Du 16 au 21 septembre 2014 : Escapade gourmande en Aveyron
- Dimanche 26 octobre 2014 : Repas de fin d'année

## NAISSANCES

---

**Le 3 décembre 2013** : Arthur, Louis BERTRAND – Le Crouzy  
**Le 13 décembre 2013** : Anaëlle, Laura FRUGIER – 3, allée des sonneurs  
**Le 25 janvier 2014** : Robin, Matt GIROU – 11, allée des charmilles  
**Le 4 février 2014** : Alexandre AUBRY YE – 7, allée des bouleaux  
**Le 5 février 2014** : Lucas, Gaël, Sébastien FOLLAIN – 11, allée des châtaigniers  
**Le 5 mars 2014** : Louis DELORT GARCIA – 2, allée des tilleuls  
**Le 11 mars 2014** : Jules, Emile BOURDOLLE – 1, allée des Charmilles  
**Le 13 mars 2014** : Ethan PAUILHAC – Chemin du Buisson  
**Le 13 mars 2014** : Timéo PAUILHAC – Chemin du Buisson  
**Le 19 mars 2014** : Timoé GALLEGO – Le Crouzy  
**Le 19 mars 2014** : Sacha GALLEGO – Le Crouzy  
**Le 20 mars 2014** : Loën, Guy TOURNIEROUX – 15, allée des érables

## MARIAGES

---

**Le 31 décembre 2013** : TRICOU Thierry et LE PENNEC Valérie, Yolande  
**Le 3 mai 2014** : Evelyne, Viviane SAGNET et Andrée CARMENT

## DECES

---

**Le 5 décembre 2013** : Louis, Marcel PERRON – 5, impasse des anoures  
**Le 6 décembre 2013** : Ghislaine, Marguerite AVELINE épouse GINESTET – La Chalussie  
**Le 26 décembre 2013** : Ginette, Marcelle PERRIN épouse PASQUIER – 40, allée de la Briance  
**Le 27 décembre 2013** : Nicole, Bernadette, Marie CHILLOUX épouse DOMANCHIN – St Martin Terressus  
**Le 5 janvier 2014** : Andréa LABORIE Veuve CONSTANTIN – 14, allée des bouleaux  
**Le 16 janvier 2014** : Jocelyne, Raymonde GOBET épouse BOUTAUD – Le Buisson  
**Le 25 janvier 2014** : Jacques, Robert, Jean SEGUR – Chalusset  
**Le 8 mars 2014** : Kathleen RICH épouse MILTON – Les Pataudes  
**Le 16 avril 2014** : Jean, Gabriel MARCHEIX – Le Roseau

# Infos pratiques

## MAIRIE DE BOISSEUIL

Tél. 05 55 06 91 06 / Fax : 05 55 06 39 96

E.mail : [accueil@mairie-boisseuil87.fr](mailto:accueil@mairie-boisseuil87.fr)

- Heures d'ouverture du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Le samedi matin, de 8h30 à 12h00.
- M. le Maire reçoit sur rendez vous.

## ACCUEIL DE LOISIRS

Tél. 05 55 06 10 30

E.mail : [alsh@mairie-boisseuil87.fr](mailto:alsh@mairie-boisseuil87.fr)

## ASSISTANTE SOCIALE REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

- à l'antenne des Portes Ferrées :

32 rue Domnolet Lafarge Limoges

- à la mairie de BOISSEUIL :

les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi, après-midi

Tél. 05 55 30 09 90 (secrétariat)

Tél. 05 55 30 09 92 (assistante sociale)

## SECOURS POPULAIRE

- Permanence à la maison des associations 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi du mois

## SIPRAD : SERVICE INTERCOMMUNAL DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Tél. 06 81 17 47 05

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tél. 05 55 06 91 67

E.mail : [bibliotheque@mairie-boisseuil87.fr](mailto:bibliotheque@mairie-boisseuil87.fr)

- Lundi de 16h00 à 18h00

- Mardi de 14h00 à 18h30

- Mercredi de 10h30 à 12h et de 14h00 à 18h30

- Jeudi de 14h00 à 18h30

- Vendredi de 14h00 à 18h30

## RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Tél. 05 55 58 83 06

E.mail : [ram@mairie-boisseuil87.fr](mailto:ram@mairie-boisseuil87.fr)

## CORRESPONDANTS DE PRESSE

- Populaire du Centre :

06 87 25 89 68 - 05 55 32 08 04

- Écho du centre :

Jean-Marie Chalifour - Tél. 05 55 00 91 07

## RECENSEMENT MILITAIRE

L'inscription doit être faite pendant le mois du 16<sup>e</sup> anniversaire ou pendant le mois suivant.

## COLLECTE DES DÉCHETS

- Ordures ménagères : Lundi après-midi à partir de 14h (laisser vos containers jusqu'au lendemain matin).

- Déchets recyclables : Mercredi matin semaine paire à partir de 5h (sortir vos containers la veille).

- Encombrants ménagers : 1<sup>er</sup> jeudi (mars, juin, septembre, décembre) sur inscription auprès de la mairie (05 55 06 91 06) une semaine avant le ramassage. Les encombrants des personnes non inscrites auprès de la mairie ne seront pas ramassés.

## DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE D'EYJEAUX

Tél. 05 55 30 42 55

- Mardi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

- Collecte des Déchets Ménagers Spéciaux : 3<sup>e</sup> samedi d'Octobre et 3<sup>e</sup> samedi d'Avril.

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18

- GENDARMERIE : 17 ou 05 55 00 50 03



LA POSTE

## NOUVEAUX HORAIRES POSTE A compter du 5 mai 2014

Lundi : De 14h00 à 17h30

Mardi : De 14h00 à 17h30

Mercredi : De 14h00 à 17h30

Jeudi : De 14h00 à 17h30

Vendredi : De 14h00 à 17h30